

ANNONCE FAITE EN APPLICATION DU CODE DES SOCIÉTÉS

Recticel NV/SA
société anonyme faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne
avenue des Olympiades 2
1140 Bruxelles (Evere)

Registre des Personnes Morales: 0405.666.668 (Bruxelles)

La présente consiste en une annonce faite en application de l'article 593 du Code des sociétés et ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription à des valeurs mobilières.

Cette annonce est faite sous réserve de (i) l'approbation d'un prospectus par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), et (ii) d'une décision du conseil d'administration de la société d'augmenter le capital social avec droits de préférence, dans le cadre du capital autorisé de la société.

Vu la date de publication de cet annonce et les dispositions du Code des sociétés, la période de souscription à l'augmentation de capital avec droits de préférence (qui durera au moins 15 jours) débutera au plus tôt le jeudi 23 avril 2015. Le montant final de l'émission, le nombre de nouvelles actions à émettre, la date définitive de début et de fin de la période de souscription, le prix d'émission des nouvelles actions, le ratio de souscription et les autres modalités relatives à l'augmentation de capital seront déterminées par le conseil d'administration et seront incluses dans une annonce qui sera faite en temps voulu, mais au plus tard à la date de début de la période de souscription, sur le site web de Recticel NV/SA (www.recticel.com) et dans la presse financière belge. Un prospectus contenant des informations détaillées sur Recticel NV/SA sera mis à disposition gratuitement sur le site web de Recticel NV/SA après approbation de la FSMA.

Dans le cadre de cette offre publique de souscription à de nouvelles actions avec droits de préférence, ING Belgique, KBC Securities et BNP Paribas Fortis agissent en tant que Joint Global Coordinators et Joint Bookrunners.

Conformément aux articles 491 et 501 du Code des sociétés, les détenteurs de droits de souscription et d'obligations convertibles de la société auront le droit d'exercer leur droit de souscription, ou d'obtenir la conversion de leurs obligations. Les demandes à cet égard, ainsi que le paiement du prix de souscription en ce qui concerne les droits de souscription, doivent être reçus par Recticel NV/SA au plus tard le mardi 21 avril 2015, afin de pouvoir participer à l'augmentation de capital prévu.

Cette annonce ne constitue pas un document d'offre ou un prospectus relatif à l'offre de valeurs mobilières par Recticel NV/SA. Les investisseurs ne peuvent ni accepter une offre de valeurs mobilières mentionnées dans cette annonce, ni acquérir de telles valeurs mobilières, à moins qu'ils ne le fassent sur base d'informations contenues dans le prospectus applicable ou dans le document d'offre qui sera publié ou communiqué par Recticel NV/SA. Cette annonce ne constitue ni une offre de vente, ni une invitation à acheter ou à souscrire aux valeurs mobilières et ne peut servir de fondement à aucun contrat ou décision d'investissement. Aucune approbation concernant les valeurs mobilières n'a été demandée en dehors de la Belgique. Cette annonce ne peut en outre être diffusée dans d'autres juridictions où une offre de valeurs mobilières est soumise à une approbation préalable. Ni Recticel NV/SA, ni ING Belgium NV, ni KBC Securities NV, ni BNP Paribas Fortis SA ne peuvent être tenues responsable en cas de violation par toute personne de ces restrictions. Recticel NV/SA est responsable du contenu de la présente annonce.

Calendrier financier

<i>Trading update</i> du premier trimestre 2015	07.05.2015 (avant l'ouverture de la bourse)
Assemblée Générale Annuelle	27.05.2015 (à 10h00 CET)
Résultats du premier semestre 2015	28.08.2015 (avant l'ouverture de la bourse)
<i>Trading update</i> du troisième trimestre 2015	30.10.2015 (avant l'ouverture de la bourse)

Informations complémentaires

RECTICEL – avenue des Olympiades 2, B-1140 Bruxelles (Evere)

PRESSE

Mr Olivier Chapelle
Tél : +32 2 775 18 01

chapelle.olivier@recticel.com

INVESTOR RELATIONS

Mr Michel De Smedt
Mobile: +32 479 91 11 38

desmedt.michel@recticel.com

Recticel en bref

Recticel est un groupe belge de dimension européenne mais il est également actif dans le reste du monde. Il emploie 7.758 personnes et est présent dans 27 pays avec 99 implantations.

Recticel contribue au confort quotidien. Il fabrique non seulement des rembourrages de sièges mais encore des matelas et des sommiers de grandes marques, des isolants, des habillages intérieurs pour voitures et toutes sortes de d'autres produits destinés à des applications industrielles et domestiques.

Recticel regroupe les marques de literie réputées Beka®, Lattoflex®, Literie Bultex®, Schlaraffia®, Sembella®, Swissflex®, Superba®, Ubica®, ainsi que GELTEX® inside. La division Isolation fournit des produits d'isolation thermique de première qualité sous les marques connues Eurowall®, Powerroof®, Powerdeck® et Powerwall®. Le progrès technologique et l'innovation, notamment avec Colofast®, Colosense® et Colosense Lite®, a permis des percées importantes auprès des plus grands noms de l'industrie automobile.

En 2014, Recticel a réalisé un chiffre d'affaires combiné d'EUR 1,28 milliard (chiffre d'affaires consolidé suivant IFRS 11: EUR 0,98 milliard).

Recticel (Euronext: REC – Reuters: RECTt.BR – Bloomberg: REC.BB) est coté sur Euronext à Bruxelles.

Dit Communiqué de presse is beschikbaar in het Nederlands, het Frans en het Engels op de website www.recticel.com.